

# **SYNDICAT GENERAL**

**Des personnels du GPMH  
Et des personnels administratifs et de maintenance**

## **Du Port du Havre**

Le Havre, le 6 novembre 2013

Camarades,

La détermination et la force que nous avons mises dans notre combat nous ont permis d'obtenir à ce jour :

- ✓ **CCNU** : Application des dispositions de la CCNU sur les heures de nuit, dimanche et jours fériés. Un acompte sera versé sur la paie du mois de décembre 2013 et la régularisation de l'acompte sera effectuée en février 2014.

Pour les repos compensateurs/contingents d'heures/heures supplémentaires, les régularisations seront effectives le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

- ✓ **Pénibilité** : Il a été convenu que les métiers liés à la maintenance de 2<sup>ème</sup> niveau « services aux navires et aux outils de bord à quai » sont éligibles à la pénibilité (EQP Pôle Ateliers + Groupe Roulage).
- ✓ **Moyens pour paquebots et ferrys** : une réunion aura lieu le 7 novembre après midi, mais un budget est d'ors et déjà alloué afin de confirmer l'outillage que nous louons actuellement.
- ✓ **Finalisation du dossier AEL** : Il est créé, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, un service de nettoyage des locaux comptant 28 CDI à temps plein. Ce service sera considéré comme les autres services du GPMH.
- ✓ **Classification** :

Pour les ouvriers, une évolution est prévue OP1 = C1 (...) OPHQ et OPTI = D1 ou D2

Pour les employés, des filières d'évolution sont prévues.

Pour les chefs d'équipe, ils seront classés AM1 ; les contremaitres AM2 ou AM3.

En ce qui concerne les techniciens, la problématique a été entendue et ces cas seront abordés dans le cadre de la classification pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Il reste certaines problématiques telles que les Opérateurs Cap Info ou les Surveillants de la Circulation Maritime, où le travail continue pour aboutir dans les mêmes dates.

- ✓ NAO : la réunion d'ouverture aura lieu courant novembre, lors de laquelle nous reprendrons notre revendication concernant l'attribution d'une prime de Noël de 300€, ainsi que l'application de l'augmentation nationale à l'ensemble des salariés du GPMH.
- ✓ CDD Officiers de Port : le dossier est en cours et la tendance est à la titularisation. Il ne reste qu'à en fixer le nombre et les conditions.

**Camarades, ces avancées sont plus que significatives, surtout dans le contexte actuel, et c'est grâce à votre mobilisation exemplaire que nous les avons acquises !!**

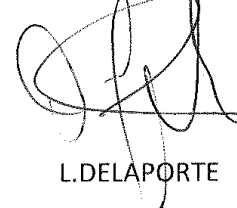
Des problèmes de planning ne nous permettent pas d'organiser une Assemblée Générale, mais nous pensons que les conditions sont réunies pour suspendre le préavis déposé le 17 octobre et entré en application depuis le 26 octobre 2013.

**Soyez fiers d'être unis, déterminés et combatifs, au sein de la CGT !!**

**Toujours prêts à démontrer votre détermination à prendre en main votre avenir, même le dimanche !**

**FIERS D'ÊTRE PORTUAIRES !**

Le Secrétaire Général,



L.DELAPORTE

Pour info et affichage